

Adjoints techniques territoriaux

On oublie trop souvent ceux qui, par leur présence permanente et discrète, leur efficacité exemplaire, offrent aux élèves et aux personnels un cadre de travail et de vie agréable. Ce sont les Adjoints Techniques Territoriaux, spécialisés ou non, qui exécutent tout un ensemble de tâches au sein de l'établissement.

Vous ne pouvez savoir leur découragement, quelquefois leur colère, quand ils constatent que nous n'avons pas ou que nous ne semblons pas avoir le respect de leur travail !

Pensez aux dégradations, aux graffitis, aux papiers jetés au sol, aux mobiliers déplacés, aux tableaux non effacés, aux matériels non rangés...

Par respect pour ces personnels, pour nous-mêmes, pour le collègue qui nous succède, pour l'éducation de nos élèves, nous devons veiller à faire ramasser les papiers, nettoyer le tableau et les tables, ranger la salle de classe, fermer les fenêtres, éteindre les lumières... et ne pas hésiter à consacrer quelques instants pour faire procéder au nettoyage d'un lieu particulièrement sali par l'occupation de nos élèves.

Nous nous devons de signaler toute anomalie constatée dans notre classe ou dans l'établissement auprès des personnels d'intendance.

Que chacun se sente responsable et participe activement au mieux-être de l'ensemble de la collectivité.